



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 16

Le 18 Juillet 2019

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV Nouvelle Aquitaine Viticulture 17 du 16 juillet 2019](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observations menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Ets Touzan, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort, Géosens et Promété.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Fermeture de la grappe en cours sur le vignoble
Tordeuses	2ème vol en cours, forte pression sur certains secteurs
Mildiou	Protection à renouveler UNIQUEMENT en cas de retour des pluies
Black Rot	Protection à renouveler UNIQUEMENT en cas de présence de symptômes ET de retour des pluies
Oïdium	Protection à maintenir UNIQUEMENT sur parcelle n'ayant pas atteint la fermeture de la grappe ou présentant des symptômes réguliers
Flavescence Dorée	Réseau de pièges spécifiques activé



SYNTHESE METEOROLOGIQUE

SYNTHESE METEO DE LA PERIODE DU 11 AU 17 JUILLET

Les T°C moyennes se sont établies entre 22,2 et 23,7°C, en diminution de 2° par rapport à la semaine précédente. Les T°C max sont restées stables autour de 30 °C, jeudi 11 juillet était le plus chaud avec 34 °C à Néac. Les T°C min se maintiennent entre 10,2 et 15,8°C, mardi 16 juillet étant la journée la plus fraîche.

Aucune précipitation n'a été relevée au cours de la période.

Tableau 1 : Données météorologiques : du 11 au 17 juillet

STATIONS - Lieux dits (11-07 au 17-07)	Température Min. obs.	Température Max. obs.	Température Moyenne	Précipitation (Cumul en mm)
BELVES DE CASTILLON-Puy-Arnaud	15.8	31.8	23.4	0
LIBOURNE- Garderose	14.2	31.5	23.7	0
LUSSAC-secteur Mayne Blanc	11.3	30.7	22.3	0
MONTAGNE-Goujon	10.9	31.3	22.3	0
NEAC Lavergne	10.2	34	23	0
POMEROL-Evangile	11.7	32.1	23	0
ST CHRISTOPHE -Fombrauge	13.3	30.2	22.9	0
ST EMILION-Grand Barrail	11.1	30.8	22.4	0
ST ETIENNE DE LISSE-Mangot	11.7	30.9	22.2	0
VIGNONET-ST PEY - La Vergne	-	31.6	23.6	0

METEO PREVISIONNELLE DU 18 AU 24 JUILLET
(sources CIVB, Météociel, Météo Blue, Promété)

Les T°C moyennes varieront de 19 à 28°C. Les T°C max resteront stables du 18 au 20 juillet, ne dépassant pas les 30°C. A partir du 21 juillet, un épisode caniculaire est à prévoir avec des maximums de 38 °C. Les T°C min s'échelonneront de 11 à 20°C.

La semaine prochaine devrait également être sèche, seul un modèle prévoit une pluie le samedi 20 juillet (2,5 mm).



Phénologie au vignoble

Date d'observation : lundi 15 juillet

Le stade phénologique observé cette semaine est très homogène et varie de Grains de 5-6 mm à fermeture de la grappe. Les conditions climatiques actuelles permettent une pousse importante de la vigne et une évolution rapide des grappes. La fermeture des grappes est imminente sur la grande majorité du parcellaire.

Seules les parcelles touchées par le gel en début de saison peuvent accuser un léger retard, qu'elles sont en train de combler sous les conditions de pousse actuelles.



Observation des ravageurs

Les participants au réseau peuvent réaliser les relevés le jeudi / vendredi

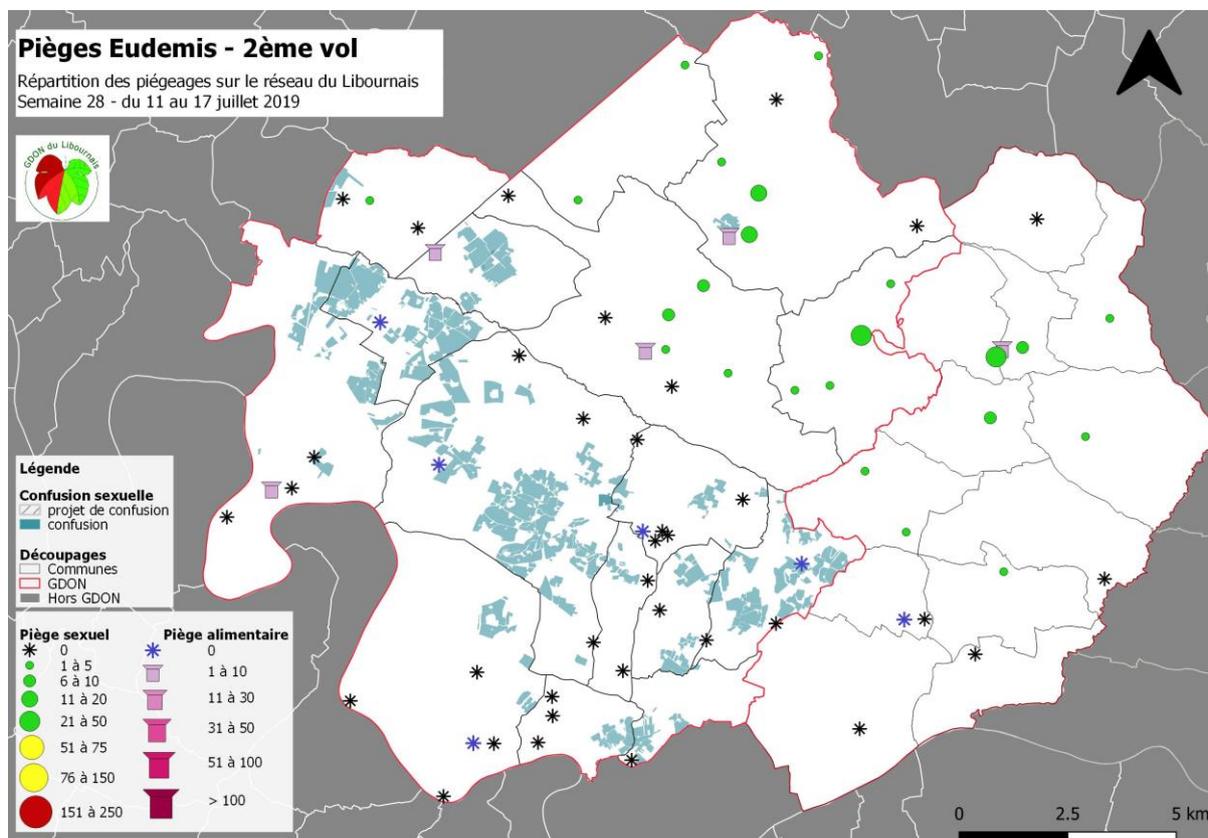
Vol de Cochylis

Seuls 2 pièges ont capté un papillon cette semaine, sur les communes des Artigues de Lussac et Tayac. Aucune larve de Cochylis n'a été observée lors de nos suivis de perforations. Le second vol se termine.

Vol d'Eudémis

La tendance observée la semaine dernière se maintient cette semaine, le deuxième vol semble terminé sur les communes historiquement plus précoces (secteur Sud et Ouest), alors qu'il se poursuit sur les communes plus tardives (secteur Nord-Est). Des captures significatives sont ainsi relevées sur les communes de Lussac, Monbadon, Puisseguin, Saint Cibard et Saint Philippe d'Aiguille. Les niveaux de piégeage restent hétérogènes d'une parcelle à l'autre, le maximum cette semaine étant de 27 papillons / piège / semaine à Puisseguin (lieu-dit Bernon).

Les pièges alimentaires confirment également cette tendance, la majorité d'entre eux enregistrant moins de captures cette semaine alors que le piège de Saint Cibard (lieu-dit Nichon) présente ses premiers papillons (7 individus / piège/ semaine, maximum de la semaine).



Suivi des pontes et perforations

Des pontes peuvent encore être observées sur la partie Nord-Est du territoire, sur laquelle le vol est toujours en cours.

Les perforations sont maintenant visibles, et nos observations démontrent une augmentation du nombre de perforations observé cette semaine. Des comptages ont été effectués sur 42 parcelles, géographiquement réparties dans le secteur de vol plus précoce. Les résultats varient de 0 à 216 perforations pour 100 grappes pour une moyenne de 25%. La commune de Montagne, plus concernée par cette thématique depuis plusieurs années, se démarque très nettement avec plusieurs sites à plus de 100% de perforations (contre un maximum de 40 % sur l'intégralité des autres communes).

Le taux d'occupation des perforations est de 37%.

Taux de perforations	Nombre de parcelle
0%	4
< 5%	5
5% - 25%	24
25% - 50%	6
50% - 100%	0
> 100%	3
Moyenne = 26%	Total = 42

Après deux années de faible pression, ce niveau de présence des tordeuses se rapproche du millésime 2016.



LUTTE CONTRE LA FLAVESCENCE DOREE

SUIVI DES CICADELLES DE LA FLAVESCENCE DOREE

Le premier adulte de Cicadelle de la Flavescence Dorée a été observé le lundi 01 Juillet à Saint Etienne de Lisse (source Agrobio Périgord).

Le réseau de pièges spécifiques pour le suivi des populations d'adultes de Cicadelles de la Flavescence Dorée est maintenant intégralement déployé sur notre territoire. Il concerne toute les zones en Traitement Obligatoire et permet de vérifier la bonne efficacité du protocole. Les informations concernant le déclenchement d'un traitement supplémentaire dans le cadre de ce protocole vous seront communiquées par l'intermédiaire du bulletin. Des pièges ont également été placés hors des zones de traitement et n'ont qu'un but informatif, afin de faire un état des lieux des populations de CFD adultes dans les zones non surveillées habituellement.

Le réseau est maintenant actif et les premiers relevés auront lieu en début de semaine prochaine.

PREMIERS SYMPTOMES DE FLAVESCENCE DOREE

Les premiers symptômes de Flavescence Dorée sont en cours d'apparition et sont signalés sur cépage blanc (Dordogne, FREDON Aquitaine) et sur cépage noir (Belvès de Castillon, GDON du Libournais).



Maladies Cryptogamiques

DATE D'OBSERVATION DES TEMOINS NON TRAITES (TNT) : le 15 Juillet 2019

Le réseau est constitué de 13 TNT suivis par le GDON (2 sites sont maintenant trop atteints pour fournir des informations pertinentes).

OBSERVATIONS GENERALES DES MALADIES FONGIQUES

SYNTHESE DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES du 18 au 24 Juillet

Mildiou : Vignoble toujours sain et conditions défavorables. Protection à renouveler UNIQUEMENT en cas de pluies confirmées.

Black rot : Fin de la sensibilité des grappes, protection à maintenir sur parcellaire touché et en cas de pluies confirmées.

Oïdium : Fin de la sensibilité des grappes, protection à maintenir sur parcelles plus tardives ou en cas de présence de symptômes

DETAIL DES RISQUES CRYPTOGAMIQUES PAR THEMATIQUE

MILDIOU

Des symptômes ont-ils été observés ?	<p>Les symptômes ont très peu progressé cette semaine. Sur feuilles, les anciennes taches restent sporulantes et un unique témoin en présente de nouvelles. Sur grappe, une progression nette est observée sur deux témoins déjà régulièrement touchés. Il n'y a pas d'évolution notable de la maladie sur aucune des 11 autres placettes suivies.</p> <p>Dans le parcellaire traité, la présence isolée de taches ou de rot brun peuvent être signalée mais le vignoble reste globalement très sain.</p>
Y a-t-il des incubations en cours	Aucun épisode contaminant n'a eu lieu depuis les pluies du 5-6 juillet. En absence de pluies importantes, seules des incubations liées à des repiquages sont en cours actuellement.
Contaminations prévues dans les prochains jours par les modèles	Le risque est limité sous les conditions de fortes chaleurs actuelles. Seul le retour d'une pluviométrie marquée engendrerait des contaminations sur le parcellaire indemne.
Conclusion	Sur les parcelles ne présentant pas de symptôme généralisé, le renouvellement de la protection n'est pas nécessaire tant qu'aucune pluie significative n'est annoncée.

BLACK ROT

Des symptômes ont-ils été observés ?	Aucune évolution des symptômes cette semaine. La maladie est quasiment absente du vignoble cette année.
Y a-t-il des incubations en cours ?	Seules des contaminations liées au pluies du 5-6 juillet pourraient être encore en cours d'incubation.
Evaluation du risque dans les jours à suivre	Les conditions à venir ne sont pas favorables au black rot et les grappes atteignent le stade de fin de sensibilité (fermeture). Le risque est nul sur la majorité du parcellaire.
Conclusion	Seules les parcelles extériorisant des symptômes réguliers et n'ayant pas atteint la fermeture de la grappe doivent faire l'objet d'une protection spécifique en cas de pluies annoncées.

OÏDIUM

Des symptômes ont-ils été observés ?	<p>Aucune progression notable de la maladie n'est observée cette semaine sur nos TNT.</p> <p>De rares foyers localisés sont signalés sur le parcellaire traité.</p>
Evaluation du risque dans les jours à suivre	<p>Les conditions climatiques restent favorables, avec de fortes chaleurs et une absence de pluviométrie. Cependant, une partie du vignoble a atteint le stade fermeture de la grappe et n'est plus sensible à de nouvelles contaminations.</p>
Conclusion	<p>La protection doit se raisonner en fonction du stade de la vigne et de l'état sanitaire du parcellaire :</p> <ul style="list-style-type: none">- Protection à maintenir sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade fermeture de la grappe.- Sur grappes fermées, protection à maintenir UNIQUEMENT en cas de présence de symptômes réguliers (jusqu'à la véraison).

L'équipe du GDON du Libournais